

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 7 mars 2026

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 27 février 2026

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 30

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 46

Nombre de voix pouvoirs : 14

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, SANDER, WEY, MM. BALL, BASTIAN, BERRON, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, PFEFFER, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, PASTOR, MM. BRUPPACHER, HOFFSESS, MULLER, PETER, SCHMITT, STAATH, ZINGRAFF.

Voix : 60

Pour : 60

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : FA1-2026 : Animation des sites Natura 2000

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et notamment les mesures 1.1.1 « Ménager au quotidien notre ressource en eau », 1.1.2 « Retrouver la dynamique naturelle des cours d'eau » et 1.2.1 « Protéger la nature remarquable »,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le programme d'actions triennal 2026-2028,

VU l'exposé des motifs,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- de poursuivre le travail d'accompagnement, de suivi et d'animation des sites Natura 2000 ZSC/ZPS « Vosges du Nord », ZPS « Forêts, rochers et étangs du Pays de Bitche », ZSC « Haute Moselle et affluents », ZSC « Landes et tourbières du camp militaire de Bitche », ZSC « Sauer et affluents » et « Vallée de la Sarre de l'Albe et de l'Isch » pour une durée de 3 ans (2026-2028). Le budget prévisionnel lié à la mise en œuvre de l'animation Natura 2000 sur l'ensemble des sites est estimé à un total de 952.984,78 € TTC comprenant :

=> Frais liés à l'animation (salaires + charges) : 565.852,50 €

=> Frais liés à l'accueil de stagiaires et de services civiques (gratification de stage) : 20.000 €

=> Frais de fonctionnement et de mission : 87.877,88 €

=> Dépenses pour la réalisation d'études et de suivis divers (pêche électrique, suivi faucon pèlerin, suivi espèces, dépenses de maîtrise d'œuvre, étude géotechnique, géomètre ...) : 187.279,20 €

=> Dépenses liées à l'organisation d'actions d'animation à destination du public scolaire ou du grand public (frais d'animation, frais de transport ...) : 84.475,20 €

=> Dépenses de communication (impression, droits de diffusion, ...) : 7.500 €

- de solliciter, pour la bonne mise en œuvre du projet, le soutien financier de la Région Grand-Est, de l'Europe au titre des fonds FEDER et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

- d'inscrire les crédits aux budgets des années concernées,
- d'autoriser Mme la Présidente à solliciter les financeurs potentiels et à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.



Pour extrait conforme

La Présidente

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER